

(Appel_à_projets_PUD-S)

SOUTIEN A L'UTILISATION DES DONNEES DU CENTRE D'ACCES SECURISE AUX DONNEES

Objectif :

La Plateforme Universitaire de Données de Strasbourg (PUD-S) est un service de la Maison Interuniversitaire des Sciences de l'Homme d'Alsace (MISHA), destiné à favoriser l'utilisation des données quantitatives dans les travaux de recherche en Sciences Humaines et Sociales. Dans ses missions, ce service propose d'accompagner les chercheur·e·s dans l'utilisation des données, mais aussi de leur en faciliter l'accès. À ce titre, la PUD-S lance ce second appel à projets visant à financer les services permettant l'accès aux données mises à disposition par le Centre d'Accès Sécurisé à Distance (CASD)¹.

Contribution de la PUD-S :

La PUD-S propose de financer les services « standard » du CASD² et les services de conservation de l'espace projet. Le financement pourra également concerner, si cela s'avère justifié, des exports supplémentaires et l'accès à d'autres utilisateurs/utilisatrices qui répondent également aux critères d'éligibilité du présent appel.

L'accès aux données pourra se faire depuis une SD-Box se situant à la MISHA. Aucun coût lié à d'autres points d'accès SD-Box ne sera financé.

Le financement de l'accès aux données sera d'un an et ne sera effectif qu'après accord du Comité du Secret Statistique³ et accréditation du CASD.

Critères d'éligibilité :

Les projets éligibles doivent :

- Émaner d'équipes/d'unités de recherche partenaires ou hébergées à la MISHA (USR 3227) ;
- Comprendre des utilisateurs/utilisatrices de la SD-Box tou·te·s principalement rattaché·e·s à l'une de ces équipes/unités ;
- Débuter en 2021.

¹ <https://www.casd.eu/>

² Configuration, 20 exports sur la durée du projet, accès pour un·e utilisateur/utilisatrice.

³ <https://www.comite-du-secret.fr/>



Composition de la candidature :

Les dossiers seront instruits sur la base des documents suivants :

- Le dossier de candidature ;
- Le curriculum vitae du/de la responsable du projet (maximum 2 pages).

Critères d'examen des dossiers :

- La PUD-S sera sensible :
 - aux projets émanant de doctorant-e-s dont la réalisation de la thèse est soumise à l'accès aux données du CASD ;
 - aux projets structurants de l'équipe/unité de recherche.
- Le projet doit permettre la mise en œuvre de recherches originales.

Calendrier :

Les demandes doivent être envoyées par courriel le vendredi 5 mars 2021 au plus tard à pud-s@misha.fr.